

L'Alliance autochtone du Québec veut représenter la Gaspésie

L'Alliance autochtone du Québec veut recruter les Gaspésiens qui ont des origines micmaques mais qui ne vivent pas dans une réserve. Un grand nombre de Métis de la Gaspésie ont des origines micmaques. Il faut avoir un minimum de discernement. Ce ne sont pas des Indiens hors réserves ou des Indiens non-inscrits. Ce n'est pas tout de se construire un membership à l'aveuglette. Bref, aller nulle part.

Le regroupement national de l'AAQ veut notamment créer du membership de soutien dans la région pour représenter des Gaspésiens en matière de droits ancestraux de chasse, de pêche, d'éducation, de santé et de propriété territoriale face à Québec et Ottawa.

Autochtone au sens de l'article 35 de la Loi Constitutionnelle, un citoyen de Pointe-à-la-Garde, Guy Roy, travaille à réactiver la section régionale gaspésienne de l'Alliance autochtone du Québec. Ce dernier souligne que le Certificat de Statut autochtone est octroyé aux membres seulement après qu'un centre de généalogie ait prouvé, au préalable, les origines amérindiennes. Mais il ne suffit pas de l'habituelle petite plume retrouvée loin en haut dans la généalogie du membre aquisite pour le battre des ailes comme Indien non inscrit ou Indien hors réserve.

Même si ce n'est pas exclusif aux aquistes comme nous le savons bien, leur certificat conférerait aux membres, de l'aide juridique, de l'aide au logement, de l'aide en bourses d'études mais ne les dispenserait pas de l'obligation de payer de taxes.

Comptant 26 mille membres au Québec, l'Alliance s'inscrit contre le processus de l'Association des Métis de la Gaspésie qui n'exige pas la même démarche. Une rencontre aura lieu, à Pointe-à-la-Garde, le 4 juin, pour informer le public sur la démarche que mène l'Alliance.

Guy Roy soutient que l'organisme voudrait que les Autochtones hors réserve détiennent éventuellement les mêmes droits que ceux qui y résident. À ce compte, le défi serait limité au nombre potentiel d'Indiens hors réserve et d'Indien non-inscrits dans la région.

L'Alliance autochtone du Québec estime qu'entre 8 et 9 mille Gaspésiens possèdent des origines autochtones. Les centres de généalogie peuvent remonter aussi loin qu'en 1600 pour dénicher des origines autochtones, dit-elle. Les Métis n'en sont pas surpris. Mais, les réserves gaspésiennes elles-mêmes, celle de Listuguj date de 1853 et celle de Gesgapegiag date des années 1860. Or, il est impossible d'être un Indien hors réserve avant ces dates et ceci vaut aussi pour les Indiens non-inscrits. L'on ne peut pas les "inventer" avant ces dates.

Brièvement dit, le terme Indien tel que connu aujourd'hui est une commodité administrative du Fédéral. Ce terme ne désigne ceux (et leurs descendants directs) qui ont accepté d'aller vivre dans des enclaves, de minuscules territoires. Le régime des réserves n'est pas un petit nuage blanc qui serait apparu dans un ciel gris de pluie. Beaucoup de nous ont carrément refusé le régime des réserves. Comprenons que nous étions là sur notre territoire depuis plus de 10 000 ans.

Raymond Cyr, Sage de la Communauté, sur demande du président-chef, Benoît Lavoie.